

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10566
15 mars 1972
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 MARS 1972, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU PAKISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de vous adresser ci-joint la liste détaillée des nouvelles violations du cessez-le-feu commises par les forces armées indiennes au cours de la période allant du 9 février au 14 février 1972. Ces violations sont énumérées dans l'annexe à la présente lettre.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre, ainsi que son annexe, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent du Pakistan auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) A. SHAHI

ANNEXE

VIOLATIONS DU Cessez-le-feu commises par les forces armées indiennes

AZAD CACHEMIRE :

- 1) Le 9 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur d'Hajira aux points de quadrillage 127777 et 128776.
- 2) Le 9 février 1972, les troupes indiennes ont tiré trois obus de mortier à partir d'un emplacement situé au point de quadrillage 180498 en direction du lieu situé au point de quadrillage 163485 dans le secteur de Kotli.
- 3) Le 9 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Kotli au point de quadrillage 126095.
- 4) Le 9 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles renforçaient leurs défenses dans les lieux situés aux points de quadrillage 128094, 310884 et 320932.
- 5) Le 9 février 1972, environ 14 militaires indiens ont été observés alors qu'ils construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Mirpur au point de quadrillage 258974.
- 6) Le 9 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Chhamb aux points de quadrillage 451718, 562685, 559655, 563654 et 585648.
- 7) Le 10 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Kotli au point de quadrillage 127074 à Keri.
- 8) Le 11 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient des abris fortifiés dans le secteur de Mirpur aux points de quadrillage 128097, 118078, 258974 et 322903.
- 9) Le 11 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles renforçaient leurs positions en creusant de nouvelles tranchées dans le secteur de Chhamb aux points de quadrillage 521696, 563634, 585650, 606554, 644535, 559654 et 562653.

/...

- 10) Le 14 février 1972, environ 15 militaires indiens ont traversé la ligne temporaire du cessez-le-feu et ont pénétré d'environ 200 yards à l'intérieur du territoire contrôlé par le Pakistan dans le secteur de Tithwal au point de quadrillage 968688. Ils ont tiré 300 cartouches d'arme automatique et 50 obus de mortier de 4,2 pouces à partir des secteurs de Datgali au point 9871 et de Chunkan Baihk au point 0070. Les troupes pakistanaises ont riposté.
- 11) Le 14 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Kotli au point de quadrillage 155097.
- 12) Le 14 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles creusaient de nouvelles tranchées dans le secteur d'Hajira aux points de quadrillage 063588, 068588, 071583, 072595 et 0722572.
- 13) Le 14 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient des abris fortifiés dans le secteur de Mirpur aux points de quadrillage 116066 et 258974.
- 14) Le 14 février 1972, les troupes indiennes ont été observées alors qu'elles construisaient de nouveaux abris fortifiés dans le secteur de Chhamb aux points de quadrillage 411731, 595584 et 605554.

SECTEUR DE SIALKOT :

Le 11 février 1972, les troupes indiennes ont mis le feu à quelques maisons du village de Tarapur au point de quadrillage 2017.

